2º Année Nº 27

Le Nº 0,40

Jeudi 6 Mars 1941

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

. Paysage de l'Ouest-Cochinchinois





HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: Jean SAUMONT DIRECTION - ADMINISTRATION: 15, Boulevard Rollandes - HANOI - Téléphone 428

ABONNEMENTS

INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 - Six mois 8 \$ 50 - Le numéro 0 \$ 40 ÉTRANGER. Un an 24 \$ 00 - Six mois 13 \$ 50

Nos collaborateurs

Pierre Andelle, Maurice Andrieux. Arnaud Barthouet, Maurice Bernard, Georges Bois, Ch.-H. Bonfils, Henri Bouchon. Paul Boudet, Bernard Breil, Jean Broussel, Rédérad Père Cadiere, P. Ch.-M. Bonfils, J.-Y. Claeys, G. Cædes, Mademoiseile Colani, Madame G. de Coral-Remusat, Henri Cosserat, Albert Courtoux. Tran-dang, Claude Dervenn, Jean Deschamps, René Despierres, P. Dupont, Jean Farchi, Pierre Fouldn, L. de Foville, Marcel Gaultier, Y. Glaize. Victor Goloubew, Georges Groslier, Duong-Quang-Ham, Jean-M. Hertrich, Nguyen-van-huyen, Huynh-ton, Nguyen-tien-lang, M.-V. Lassalle, André Le Guenedal. Paul Levy. Louis Malleret, Paul Munier, Marcel Ner, Nguyen-viet-nam, Jean Noel, Madame Trinii-thuc-oanh, André Pontins. Paul Renon, Jean Roux, Jean Salmont, Hoang-thieuson, André Surmer, Duong-minh-thoi, Dang-phuc-thong, Madame Marguerite Triaire, Letal-truong, Nguyen-manh-tuong, etc...

HLLUSTRATION: Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE: Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

ANNAM

HUÉ

CHAFFANJON HUONG GIANG, 21: rue Paul-Bert. LE-THANH-TUAN. 119, rue Gia-Long. NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque. rue Jules-Ferry

DALAT POINSARD ET VEYRET.

QUINHON

MY-LIEN. 78, quai Gia-Long.

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route colo-

QUANG-NGAI

LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA

LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand' Rue.

TOURANE

QUANG-HUNG-LONG, en face de la

LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun. VINH

AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa-huu-CHAFFANJON.

CAMBODGE

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 11. avenue Boulloche.

LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Ca-

BIEN-HOA NGUYEN-VAN-TAO.

DEPOSITAIRES

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-XUYÊN

HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc, LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théà-

TONKIN

HANOI

* INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOG-HAI, 34, rue de la Citadelle.

HUONG-SON, 97, rue du Coton.

HUNG-THUY, 157, rue du Coton.

LIBAAIRE CENTRALE, 60, rue Bor-LIBAJARRE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 11, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Co-ton. TRUONG-XUAN, 55, route de Hué. VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier. VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG

* INDOCHHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet. CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tiên-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY

CHAFFANJON.

HUNG-YÉN

LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavas-

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan,

NAM-DINH

HOI-KY, 34, rue Carreau. PINZON, rue Carreau. VINH-THI, 34, rue de France.

PHUTHO

CAT-THANH

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

DAN-SAN, rue Son-Loc. LIBRAIRIE DE FRANCE.

VICTRI

LONG-HOA.

INDOCHINE ILLUSTRE

SOMMAIRE

Pages	Page
A Tokyo 1 La France de Péguy, par V. REYNES 2 En Annam: Une politique de l'Eau 6 Travaux hydrauliques 1 à IV Cambodge en première ligne V-VI Visite de l'Amiral Decoux VIII-VIII Instantanés au Cambodge IX-X — à Saigon X-XI — à Hanoi XII	La semaine :

A TOKYO

Situation confuse.

De sources sérieuses et sur lesquelles nous puissions faire fonds, nous avons peu de nouvelles. Les négociateurs n'ont pas à entretenir l'univers de leurs sujets de conversation, déjà bien assez complexes: qu'on n'aille pas y mêler les interférences, elles-mêmes génératrices d'autres interférences, d'une discussion sur la place publique.

D'autre part, le monde nous fait le grand honneur de s'occuper de nous. En toutes langues, le lecteur de journaux, l'auditeur de radio, demande, veut, réclame, exige — paraîtil... — qu'on lui parle de nous. On n'a jamais vu une agence d'informations ou une émission radiophonique se résigner à dire simplement à sa clientèle : « Nous ne savons pas ». Quand on ne sait pas, que faire ? L'avouer ? Se taire ? Ce serait trop beau : on invente.

Ca ne contribue pas à éclairer la question. Où en étions-nous restés, la semaine der-

Un plan thailandais nettement ridicule (sauf votre respect). Un plan japonais, bien sévère pour nous. Du côté français, une vive résistance certainement, et, sans doute, des contrepropositions.

L'attitude du Japon? Il a paru se poser cette alternative: médiation ou arbitrage. Au départ, il n'avait jamais été question que de médiation: de bons offices, l'occasion offerte aux belligérants de se rencontrer en terrain neutre, pour leur faciliter la difficile tâche de

se mettre, l'un et l'autre, d'accord. Il semble qu'on ait pu craindre, un moment, que la médiation glissât à l'arbitrage. Un arbitre ne laisse pas les deux parties s'accorder : entre l'une et l'autre il tranche. Et il impose sa décision.

Il serait pourtant étrange que le médiateur, à chaque réclamation ou refus siamois, se tournât vers nous et nous dît : « Qu'y puis-je ? », — mais retorquât brutalement à nos propres objections : « C'est à prendre ou à laisser » !

Médiation ou arbitrage? La radio étrangère — dont le terne « rien à signaler » ou le prudent « attendons », seuls honnêtes parfois, ne font pas du tout l'affaire — nous a annoncé un ultimatum japonais. J'ignore si cet ultimatum a été lancé; en tout cas, nous n'en avons rien su. Tout se passe donc, officiellement, comme si « médiation » demeurait le mot juste.

On croit du reste savoir que le premier plan japonais a été, par ses auteurs mêmes, revu et corrigé. Comment parlerait-on du « premier » plan, si un second ne l'avait suivi ? Vichy enfin a, paraît-il, donné une réponse favorable en gros ; les discussions, qui se poursuivent, porteraient donc sur des points secondaires. Un accord se fera-t-il avant le 7 mars, troisième date d'expiration d'un armistice deux fois reconduit ? Ou, ce jour-là, les hostilités devront-elles reprendre ?

Ou l'armistice sera-t-il de nouveau prolongé, bien qu'à Tokyo l'on n'y songe guère, s'il faut en croire la presse japonaise?

LA FRANCE DE PÉGUY

PAR V. REYNES

UAND la France, au bord de l'abîme, vit tout s'écrouler autour d'elle et en elle ; quand chacun, perdant ses illusions, chercha d'un regard effaré les vraies valeurs trop longtemps abandonnées pour des fantômes, un nom se présenta à toutes les mémoires, qui semblait oublié depuis longtemps. On se souvint alors qu'un homme avait tenté de nous arrêter dans la marche fatale et nous guider vers une œuvre de reconstruction nécessaire. Lui-même, sans nous attendre, l'avait entreprise, sûr que, le moment venu, son appel serait entendu et que son œuvre porterait ses fruits. Ch. Péguy est l'homme qui a le plus souffert de voir la France se ruiner, mais aussi celui qui a le mieux travaillé à la rénovation nationale.

Souvent il se demandait si tout n'était pas perdu. Il voyait « ce peuple français menacé de toutes parts, trahi de toutes mains, se trahissant soi-même. » Or il savait, lui, l'humaniste, « qu'il n'y a jamais eu que deux réussites dans le monde, et que dans le monde antique ce fut le peuple grec, et que dans le monde moderne ce fut le peuple français... que rien n'est fragile, que rien n'est précaire comme de telles réussites. » Son cœur saignait de voir la France en voie de décomposition. Mais que « la plus belle race de peine qui soit jamais venue au monde » fût menacée sans qu'il employât toutes ses forces à la défendre, il ne pouvait l'admettre. La « monstrueuse croisade à faire au cœur de France » ne l'effraya point. Si l'œuvre était immense, elle se trouvait à sa taille. Il y consacra toute son énergie, tout son être, en toute loyauté.

La liberté indispensable pour se donner pleinement à sa grande mission, il l'acquit en abandonnant les immenses avantages que devaient lui procurer son titre d'élève à l'Ecole Normale Supérieure. Pour gagner son pain, il se fit libraire. Cette question réglée, il engagea le combat. Exemple magnifique d'un homme qui sacrifie tout pour suivre sa vocation et met ses actes en accord avec ses pensées, sans tricherie.

A son poste, il s'est battu pour une cause que beaucoup croyaient désespérée, au milieu d'un peuple indifférent. Mais ce peuple, il l'aimait passionnément; en ses destinées il avait une foi sans limites. Fils d'artisan, fils de paysan, il n'entendait pas mener la lutte autrement que ses ancêtres l'avaient menée à l'atelier ou sur la glèbe. « Elevé dans une maison où sa mère a travaillé pendant quarante et cinquante ans dix-sept heures par jour à rempailler les chaises, il n'a jamais accepté, il n'a jamais reconnu que cette partie de la carcasse qui se nomme le

cerveau ne se conduisît pas et ne fût pas aux ordres comme cette partie de la carcasse qui se nomme les doigts de la main. Comme ses ancêtres travaillaient dans les vignes et dans les moissons seize, dix-huit heures par jour, dans les pleins jours d'été, dans les grands jours de juillet, d'août et de septembre, de la première aube qui est presque à deux heures du matin jusqu'au dernier crépuscule qui est presque passé neuf heures du soir, ainsi il voudrait en faire autant, lui aussi il voudrait faire des coups de force... Faire des journées sans nombre et des journées sans limite. Des journées pour ainsi dire sans vieillissement. Des journées sans limitations que les limitations du soleil. Des journées où c'était le vigneron qui fatiguait la vigne, où l'échine lassait le cep, où le moissonneur épuisait la moisson».

A Péguy il était demandé plus encore que son intelligence et ses forces. La cause qu'il défendait exigeait tout, même sa vie. Certes, cette croisade intérieure qu'il avait entreprise était autrement dure, autrement difficile que la bataille aux frontières. Mais pour que l'œuvre fût complète et l'exemple magnifique dans sa plénitude, il fallait que le champion de l'idée française fût aussi le soldat de la terre française. Il fallait que son sang fût versé pour son pays et se mêlât à la terre ardemment aimée. Péguy tomba en 1914, aux premières heures de la lutte pour le sol, à Plessis-l'Evêque. Du relèvement tant désiré il ne verrait donc rien. Il ne lui serait même pas donné d'apercevoir la fin de la nuit, pas plus que le martyr ne voit le triomphe de la cause pour laquelle il meurt. Qu'importe?

Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles Car elles sont le corps de la cité de Dieu. Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu Et les pauvres honneurs des maisons paternelles...

Que Dieu mette avec eux, dans le juste plateau, Ce qu'ils ont tant aimé, quelques grammes de terre, Un peu de cette vigne, un peu de ce coteau, Un peu de ce ravin sauvage et solitaire...

Que Dieu leur soit clément et que Dieu leur pardonne Pour avoir tant aimé la terre périssable. C'est qu'ils en étaient faits. Cette boue et ce sable, C'est là leur origine et leur pauvre couronne.

Combien d'entre nous avaient gardé le souvenir de Péguy? Son exemple et ses paroles cependant restaient dans le cœur de quelques jeunes gens qui, comme lui, pressentaient l'heure de la délivrance où la France pourrait reprendre sa juste place, conforme à son génie. Mais il fallait d'abord que le terrain fût rendu apte à recevoir la noble semence; il fallait que le calice d'amertume fût bu jusqu'à la lie; il fallait que le

sacrifice parût complet ; irrémédiable. Alors, après le désastre du calvaire, l'aube de la résurrection ; après le sacrifice total, et grâce à ce sacrifice, l'heure du relèvement. De cette renaissance, le nom de Péguy représente le symbole et l'œuvre de Péguy le programme.

**+

C'est sur les traces de Péguy qu'il faut aujourd'hui nous engager. Le peuple français l'a compris : après la catastrophe de juin, les éditions de Péguy se sont rapidement épuisées. Il importe maintenant, et c'est pour nous une question de vie ou de mort, de réacquérir des notions saines et d'abandonner une fois pour toutes les fausses valeurs sur lesquelles nous nous étions jetés comme des alouettes sur un miroir. Il importe de revenir aux traditions françaises de clarté et de propreté, d'équilibre et de bon sens, de devoir et de sacrifice.

Et d'abord il est essentiel de sortir « de cet immense royaume de disgrâce qui consiste à ne pas savoir de quoi on parle », à ne pas savoir ce qu'on veut, à ne même pas savoir ce qu'on est, ni d'où on vient, ni où on va. Il faut redevenir français et humain ; rendre à l'homme son rang d'homme d'où il est déchu. Un sincère examen de conscience s'impose. Péguy l'a fait avant nous. Il est dur à entendre, mais indis-

pensable.

« Nous avons connu un temps, écrit Péguy, où quand une bonne femme disait un mot, c'était sa race même, son être, son peuple qui parlait, qui sortait. Et quand un ouvrier allumait sa cigarette, ce qu'il allait vous dire ce n'était pas ce que le journaliste a dit dans le journal ce matin ». Ainsi est posé tout l'énorme problème de la démission de l'homme. Il s'agit maintenant d'obtenir qu'un homme soit vraiment un homme et pour y parvenir qu'il se mette sous la loi de l'effort constant dans le domaine matériel et dans le domaine spirituel. Il ne s'agit plus de se fixer dans un système de paresse physique et intellectuelle, de se figer dans une opinion que l'on puise dans son journal, de s'établir dans un système de pensée que l'on emprunte au voisin, dans une situation sociale que l'on exige de l'Etat, dans une fausse sécurité que l'on fonde sur l'accumulation de l'argent. Il s'agit de vivre le présent dans le présent ; non de transformer le présent en passé, le futur en présent et de vivre ainsi dans un perpétuel décalage, en pleine illusion, loin du réel. C'est là « un besoin de paresse et l'expression même de la paresse. Ils veulent avant tout être tranquilles. Ils veulent avant tout être sédentaires. Cette même tentation de paresse, cette même fatigue, ce même besoin de tranquillité pour demain qui les fait tous fonctionnaires est le même qui les fait tous intellectuels...

« Seulement il faudrait savoir si le monde est fait pour la commodité de l'homme.*. Il ne s'agit pas de savoir s'il est agréable que le présent soit mouvant, il s'agit de savoir s'il est réellement mouvant ». Il ne s'agit pas d'avoir la paix : l'homme n'est pas sur la terre pour cela. « Avoir la paix, le grand mot de toutes les lâchetés civiques et intellectuelles.

Tant que le présent est présent, tant que la vie est vivante, tant que la liberté est libre, elle est embêtante, elle fait la guerre. On parle d'elle; et il faut que l'on en parle. C'est même le moment d'en parler. Si seulement le présent est passé, tout s'apaise. On n'en entend plus parler. Et au fond c'est ce que tout le monde veut. On a la paix...

« C'est toujours le même système de repos, de tranquillité, de consolidation finale et mortuaire... Leur idéal, s'il est permis de parler ainsi, est un idéal d'Etat, un idéal d'hôpital d'Etat, une immense maison finale et mortuaire, sans soucis, sans pensée, sans grâce... Toute la question est malheureusement de savoir si l'esprit humain est pensionnaire, sédentaire, fonctionnaire, professeur et s'il est d'hôpital et s'il est d'Etat. Si le monde est destiné à devenir un immense asile de vieillards... Si tout un peuple peut engager sa liberté, aliéner sa fécondité, vendre sa race pour acheter des rentes sur l'Etat.»

Nous arrivons ici au point crucial de cet examen de conscience. Le grand ennemi est démasqué, celui qui, de simple moyen, est devenu une fin, l'argent. Sa valeur sans cesse accrue, son pouvoir sans cesse grandissant n'ont fait que traduire l'immense déchéance de l'homme. L'argent concrétise le degré de matérialisme où il a sombré. « Le monde moderne a fait à l'humanité des conditions telles, si entièrement et si absolument nouvelles, que tout ce que nous savons par l'histoire, tout ce que nous avons appris des humanités précédentes ne peut aucunement nous servir, ne peut pas nous faire avancer dans la connaissance du monde où nous vivons. Il n'y a pas de précédent. Pour la première fois dans l'histoire du monde les puissances spirituelles ont été toutes ensemble refoulées non point par les puissances matérielles, mais par une seule puissance matérielle qui est la puissance de l'argent... Pour la première fois dans l'histoire du monde, l'argent est maître sans limitations ni mesure... C'est partout la pensée qui est visée, la métaphysique, la liberté, la fécondité. C'est l'âme même que l'on veut atteindre une fois pour toutes. C'est le spirituel sous toutes ses formes et dans tous les êtres que l'on veut réduire. »

Le remords secret, la honte cachée de cette monstrueuse démission en faveur de l'argent nous plonge dans un déséquilibre, dans un état de rancœur, dans une envie de tout critiquer, de tout démolir ; faute de pouvoir construire quelque chose qui soit vraiment humain, fait à notre taille, où l'homme se trouve dans son milieu d'élection. Nous avons la mauvaise conscience de gens en révolte contre l'ordre établi. Il s'agit donc maintenant de se remettre dans l'ordre vrai, de quitter l'état de péché pour l'état de grâce, de redevenir hommes. Accepter le présent, le bien regarder en face, sans chercher à se leurrer, sans peur de lui ; garder ce présent libre, libre des soucis de l'avenir (à chaque jour suffit sa peine) ; libre des soucis d'argent, non pas de l'argent nécessaire au pain quotidien, mais de cet argent de thésaurisation, de cet argent inutile, de cet argent engagé pour un futur qui n'est pas à notre disposition, de cet argent qui « est la sécheresse du cœur et la sécheresse de la race. »

Ne pas vouloir à l'avance transformer le présent en passé, ne pas l'engager dans l'avenir ; mais, ce présent, le vivre courageusement, de notre mieux, en hommes, avec toute notre intelligence, tout notre cœur, tous nos muscles. Garder en somme à ce présent « toute sa souplesse et toute sa fécondité » pour élever un édifice social solide ; le vivre pleinement, dans l'ordre universel, selon les règles de la grande tradition française, telle est la voie que nous propose Péguy dans le grand œuvre de redressement de notre Patrie.

Cet examen de conscience, chacun de nous l'a fait à la faveur des événements et des souffrances tout récents. Il s'agit maintenant de ne pas s'attarder, de ne pas perdre ses forces à se lamenter sur les erreurs d'hier. « Depuis quand le laboureur fait-il des gerbes d'ivraie et de chiendent? On fait des gerbes de blé, mon ami. Que votre examen de conscience soit un débarbouillement une fois fait, et non point un traînassement de marques et de souillures. La journée d'hier est faite, mon garçon, pense à celle de demain ». Nous voici à l'aube de la journée nouvelle. Rude journée de travail qui s'annonce, mais magnifique aussi. Il y aura du travail pour tous les ouvriers qui se présenteront, même si c'est à la onzième heure. Péguy s'est mis à l'œuvre avant l'aube ; il ne nous reste qu'à le rejoindre et à suivre son exemple.

(à suivre)

V. REYNES.

En Annam: Une Politique de l'Eau

De tous les pays de l'Indochine annamite, l'Annam est le moins favorisé par la nature. Sa densité démographique est d'environ 50 habitants par kilomètre carré de sa superficie totale dont une grande partie est inculte ou couverte de forêts. Calculée d'après la superficie cultivable, cette densité s'élève jusqu'à 600 habitants dans la partie Nord du pays. Or, l'Annam demeurant encore, comme les autres parties de l'Union Indochinoise, un pays essentiellement agricole où prédomine la culture du riz, c'est cette superficie cultivable qui doit nourrir la quasi-totalité de la population, sans cesse croissante et qui, d'après les taux annuels de natalité, doublera en 40 ans environ.

Aussi, pour résoudre ce problème vital et pour procurer du bien-être à la population annamite, importe-t-il de lui assurer de bonnes récoltes quelles que soient les irrégularités du climat. Le Gouvernement du Protectorat, d'accord avec la Cour d'Annam, s'est donc attaché depuis long-temps à réaliser des travaux d'hydraulique agricole dont le résultat moyen est de doubler le poids des récoltes annuelles.

Une action souple et adaptée s'attache à développer rapidement ces travaux, à les intensifier dans le cadre des besoins et des possibilités locales. Action réaliste, prudente et obstinée à la fois, basée sur une vision exacte des données de la question. Buts et moyens sont confrontés minutieusement, et dès l'instant que ceux-là sont nettement définis et reconnus profitables, tout l'effort tend à faire jouer ceux-ci jusqu'à leur extrême limite sans cependant les dépasser imprudemment, car ce serait rendre la réussite moins sûre. Cette dernière considération a

son importance dans un pays comme l'Annam où il est nécessaire d'éduquer le paysan, de vaincre son incompréhension et son esprit routinier par des succès tangibles, par des intérêts précis et démontrés. D'où il s'avère indispensable d'éliminer d'avance toute cause d'échec

possible.

L'hydraulique agricole en Annam peut être matérialisée par un schéma tracé en fonction de l'ordre de grandeur des travaux entrepris : grands travaux exécutés sur le Budget spécial d'emprunt, moyens et petits travaux connus sous le nom d'ouvrages d'aide à la rizière, réalisés avec la participation des communes et des particuliers et le concours des Budgets local et provinciaux.

LA GRANDE HYDRAULIQUE

D'une façon générale, on peut dire que l'Annam, étant d'un relief accidenté et compartimenté, n'est pas disposé géographiquement à avoir de très grands réseaux d'irrigation.

Néanmoins, le premier réseau construit, le plus grand du pays, celui du Song-Chu (province de Thanh-hoa), intéresse plus de 46.000 hectares; il fut complètement achevé en 1925. L'ensemble des travaux a coûté 4.760.000 piastres

Ont été construits ensuite les réseaux de :
Tuy-hoà 16.000 Ha pour 3.650.000 \$
Vinh-Nord ... 31.250 Ha pour 6.000.000
Ha-tinh 14.000 Ha pour 260.000
Phan-rang ... 6.600 Ha pour 554.000

L'ensemble des réseaux ci-dessus dont le coût s'est élevé à 15.224.000 \$ irrigue 113.950 Ha. L'accroissement annuel du rendement en est d'environ 130.000 tonnes de paddy, ce qui fait au cours actuel du paddy — 60 piastres la tonne — une augmentation annuelle de 7.800.000 piastres soit plus de la moitié des dépenses de construction.

D'autre part, malgré les difficultés créées par la guerre, le Gouvernement du Protectorat poursuit avec la même foi l'œuvre d'aménagement hydraulique des terres. De nouveaux réseaux

sont en cours de réalisation :

e

e - - - 3, à

3-

Vinh-Sud 17.283 Ha pour 3.700.000 \$ Vinh-Ouest ... 5.809 Ha pour 570.000 Quangnam-Nord 7.457 Ha pour 1.577.000

Ces réseaux, coûtant 5.847.000 piastres et intéressant une superficie de 30.549 Ha, procureront un accroissement annuel de rendement de 35.000 tonnes de paddy soit, au cours actuel du paddy, une augmentation annuelle de revenu de 2.100.000 piastres, presque les deux cinquièmes des dépenses de construction.

Enfin, parmi les grands travaux d'irrigation en Annam, il convient de citer les réseaux qui res-

tent à construire et dont les études sont achevées :

Réseau de Song-Ma (Thanh-hoa): 37.750 Ha Réseau de Cam-trang (Ha-tinh): 37.300 Ha Réseau de Cam-xuyên (Ha-tinh): 24.200 Ha Réseau de Quang-nam Sud: 20.800 Ha Réseau de Cu-và (Quang-ngai): 23.000 Ha Réseau de Phan-rang: 4.900 Ha

Ces réseaux dont l'ensemble coûterait, aux prix actuels des matériaux, 33.000.000 de piastres environ, intéressent 148.000 Ha et pourront procurer un accroissement annuel de rendement de

160.000 tonnes de paddy.

On voit, par ces chiffres, l'ampleur du problème traité, étroitement lié au problème capital de la démographie, et le point avancé où se trouvent les travaux réalisés, et les études effectuées.

L'AIDE A LA RIZIÈRE

Le relief du sol de l'Annam est, répétons-le, fort accidenté. Les deltas côtiers sont nettement séparés les uns des autres par des obstacles naturels, et dans ces deltas mêmes, des chaînes de collines disséminées un peu partout compartimentent des bassins versants nombreux.

Cette situation, défavorable à l'établissement des grands réseaux, se prête par contre très bien à la réalisation de moyens et petits travaux

d'aménagement.

En vue de favoriser le développement de ces deux dernières catégories d'ouvrages dont l'utilité est aussi incontestable que celle des vastes réseaux d'irrigation, les pouvoirs publics, sous la forte impulsion donnée par le Résident Supérieur Graffeuil, se sont inspirés d'une tradition agricole locale, d'une formule du terroir annamite qu'ils ont assouplie et élargie sur des bases stables et fécondes.

De tout temps, il s'est constitué dans la plupart des provinces de l'Annam des groupements d'agriculteurs associés pour entreprendre ou pour exploiter des travaux d'intérêt collectif tels que le curage des canaux, la construction et l'entretien des digues et des barrages. Mais tant en raison de leurs moyens forcément limités que du manque d'autorité de leurs dirigeants, ces associations n'ont jamais pu exercer qu'une activité fort réduite.

Grâce à une active propagande auprès des collectivités rurales, à une véritable action éducatrice entreprise pour les inviter à collaborer avec l'administration dans le financement des travaux — condition primordiale des réalisations, lès budgets du pays devant faire face à de multiples postes de dépenses de structure ou d'ordre économique et social, et ne pouvant donc prendre en charge la totalité du coût des ouvra-

ges - les autorités ont réussi à susciter la création, dans le cadre de la législation annamite, de groupements réguliers d'agriculteurs susceptibles de présenter, à la faveur d'un contrôle administratif et technique, des garanties suffisantes d'ordre moral et matériel. Ces garanties jouent un rôle essentiel dans l'économie de l'institution syndicale en permettant à ses membres d'obtenir l'aide des budgets et surtout d'emprunter aux organismes officiels de crédit les sommes nécessaires à la réalisation et à l'exploitation des travaux reconnus rentables. On conçoit que le Gouvernement, comptable des deniers publics, comme les établissements financiers officiels qui en sont une émanation directe, ne sauraient accorder leur appui qu'aux affaires entreprises avec de sérieuses garanties de rendement.

Les travaux d'aide à la rizière, intéressant des superficies très variables allant de moins de 10 Ha à 3.000 Ha, doivent ainsi leur nom à leur mode de financement et d'exploitation. L'Administration, tout en participant, en effet, au financement des travaux dans la mesure de ses possibilités budgétaires, dresse les projets, surveille les constructions et contrôle l'exploitation confiée aux soins des syndicats eux-mêmes. Ces derniers empruntent la majeure partie des sommes nécessaires à la construction des ouvrages, aux banques de crédit agricole; et les emprunts ainsi contractés sont remboursés sur les excédents de production rapportés par les travaux.

La politique d'aide à la rizière, préconisée depuis 1928, mais qui ne fut pratiquée dans toute son ampleur qu'à partir de 1935, et à laquelle on peut dire que le Résident Supérieur Graffeuil a attaché son nom, a donné aux moindres frais des résultats remarquables. Elle a permis de mettre en valeur des terrains autrefois incultes ou envahis par l'eau salée ou submergés par les eaux de pluies, et d'assurer de bonnes récoltes sur ces terres qui n'en donnaient pas ou qui n'en donnaient que de mauvaises.

L'ensemble des superficies intéressées s'élève à 39.272 Ha et les travaux ont coûté 828.000 \$. Suivant leur nature, ces travaux sont ainsi classés:

Irrigation par barrages		
réservoirs	8.177 Ha	480.573 \$
Irrigation par dérivations	5.174 Ha	51.251
Défense contre l'eau		
salée	12.376 Ha	159.838
Défense contre les crues	1.078 Ha	4.105
Drainage	12.467 Ha	132.168

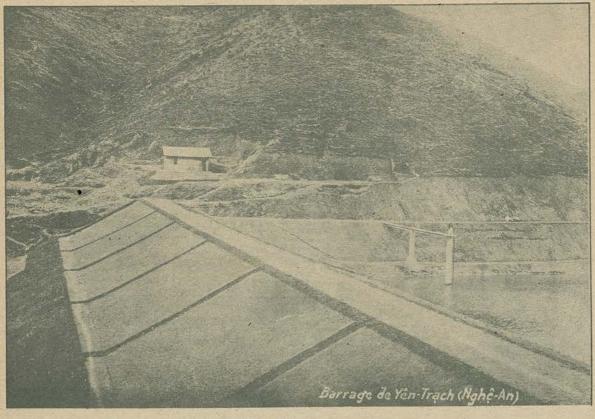
L'accroissement annuel de production est important. Pour l'ensemble des 39.272 Ha intéressés, cet accroissement est d'environ 50.000 tonnes de paddy, soit au cours actuel du paddy — 60 piastres la tonne — une augmentation annuelle de revenu de 300.000 piastres.

En dépit des difficultés actuelles, l'œuvre se poursuit. Dans toutes les provinces de l'Annam, les nombreuses études faites ont démontré la possibilité de réaliser de multiples travaux de ce genre ; un grand nombre de nouveaux ouvrages d'aide à la rizière sont, en effet, en voie de construction.

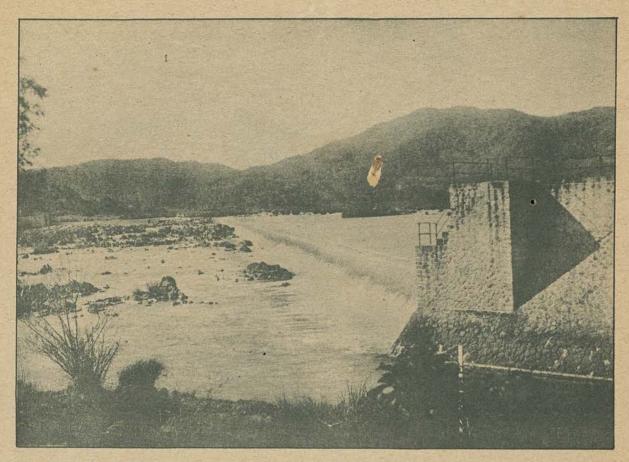
A la lumière des résultats acquis, la politique d'aide à la rizière est apparue parfaitement adéquate au milieu. Elle constitue, sans contestation possible, la meilleure solution aux problèmes variés posés par la moyenne et petite hydraulique agricole en Annam. Non seulement cette solution est économique dans de nombreux cas, mais encore et surtout, elle remédie à l'insuffisance des budgets de la colonie pour poursuivre avec l'ampleur désirable le programme d'hydraulique agricole du pays. L'aide à la rizière, par la participation des populations intéressées aux frais de premier établissement des ouvrages d'irrigation, supplée à la carence budgétaire ; elle a aussi pour résultat indirect mais très important d'éduquer les agriculteurs indochinois et de leur faire comprendre, sur le plan du village ou du canton, qu'il est naturel que les travaux d'irrigation, qui sont des travaux de rentabilité directe, soient payés par ceux-là mêmes qui en profitent et non par la masse des contribuables.

Eduquer le paysan d'Annam, tel était en effet, l'un des buts visés par la politique d'aide à la rizière. Le développement de ces travaux et l'empressement que la population rurale met à leur exécution sont la preuve concrète du succès de la politique appliquée. Il importait, en commençant, de créer un climat de collaboration d'intérêts démontrés. Pendant des siècles, le paysan d'Annam a vécu replié sur lui-même, n'ayant connu d'autres procédés, d'autres méthodes, d'autres principes que ceux légués par ses aïeux. Une politique d'active propagande, de contacts directs, de patiente éducation exerce sa bienfaisante influence sur les diverses manifestations de la vie rurale annamite et la commune, cellule forte et active, saisit le rythme général de progrès et peu à peu accepte des disciplines économiques nouvelles dont elle n'avait pas idée jusqu'ici.

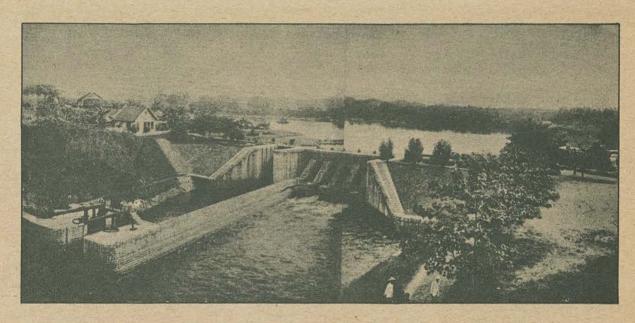
C'est par là que cette politique économique rejoint la politique tout court car en suscitant la compréhension du paysan, en provoquant ainsi sa coopération, en lui faisant voir son véritable intérêt et les avantages qu'il doit trouver de certaines innovations, elle lui fait sentir la sollicitude des autorités, acquérir la conviction que celles-ci ne veulent que son bien, l'amélioration de son sort, que les efforts, la participation qu'on lui demande, ne visent qu'à relever son standing et assurer son mieux-être.



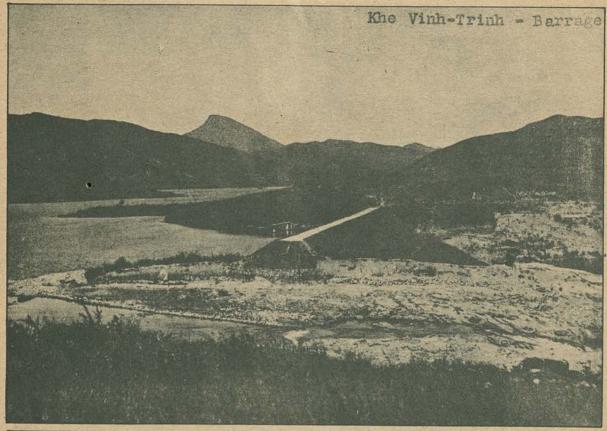


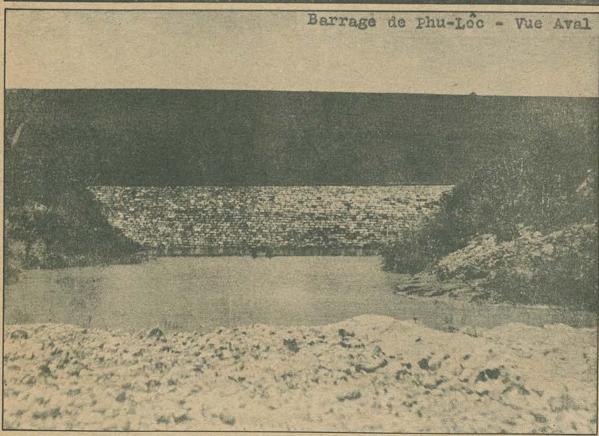


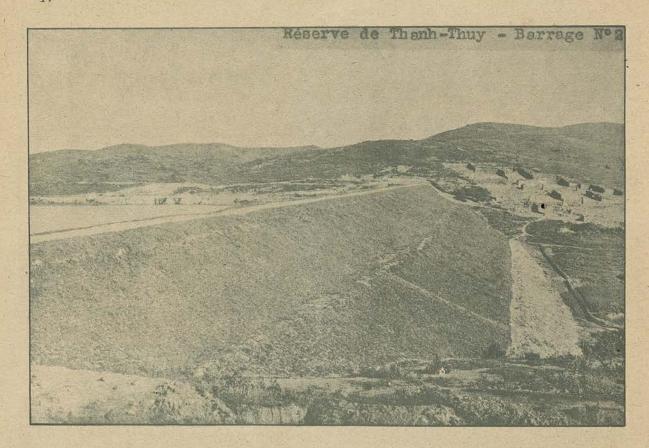
Barrage Bảo-Đại à Tuy Hòa

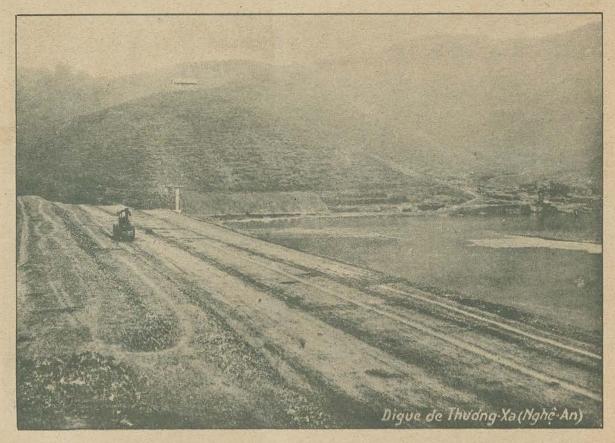


Barrage du Sông-Chu à Bái-Thượng (Thanh-Hoá)







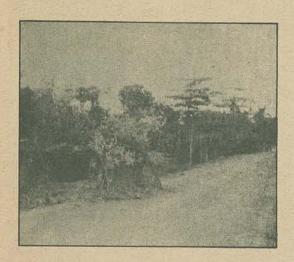


V

Oumbodge-En première ligne











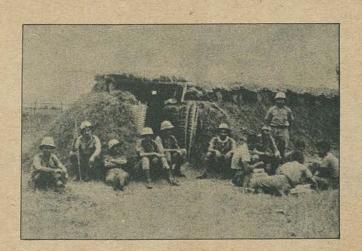




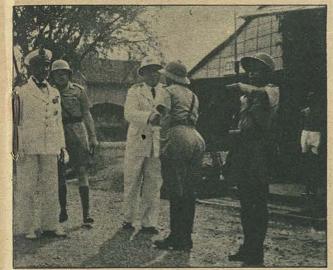








L'Amiral Decoux, avec le Général Pellet et le Résident Supérieur Thibaudeau, visite les postes militaires du Cambodge, et décore des bonzes et des Cambodgiens.

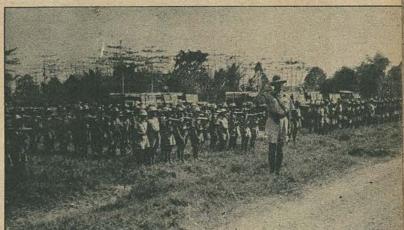






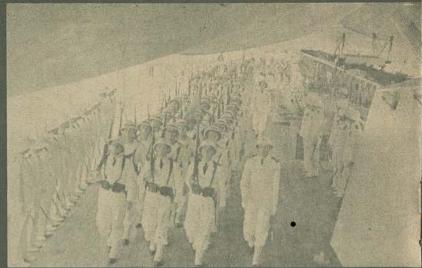


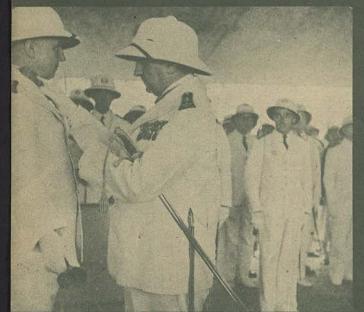










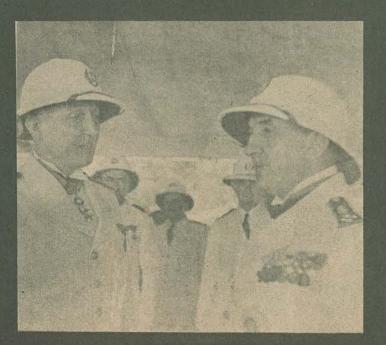




A BORD

DU

"LAMOTTEPIQUET"



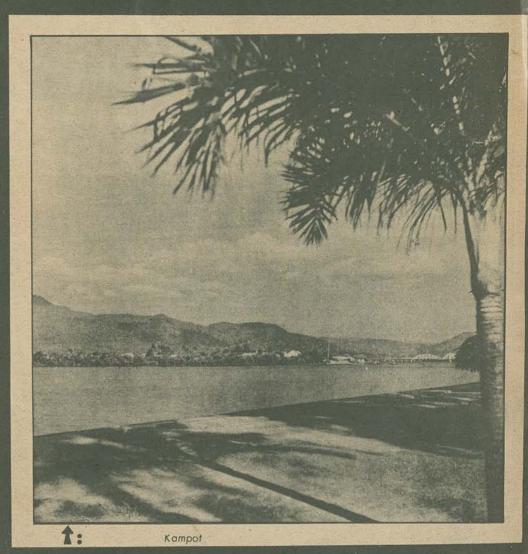
LA CRAVATE

DU

COMMANDANT

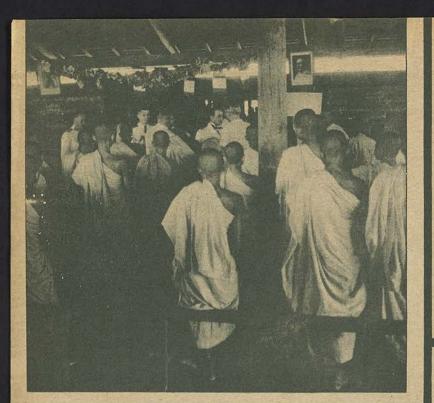
BERENGER

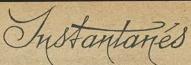
NSTANTANEC AUCAMBODGE



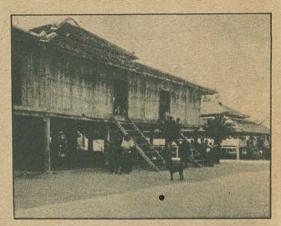
Dans une poivrière de Kampot



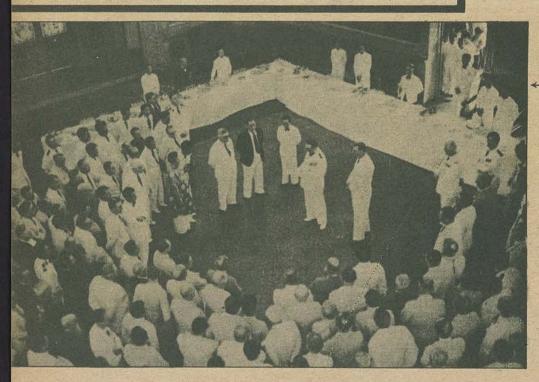




Ecole d'application de bonzes et Ecole de pagode rénovée



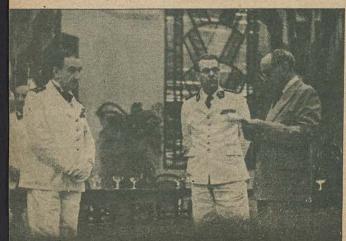
A SAIGON...

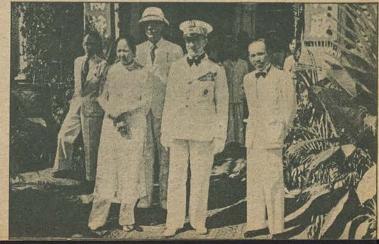


Le Gouverneur Général est reçu à l'Hôtel de Ville de Saigon...

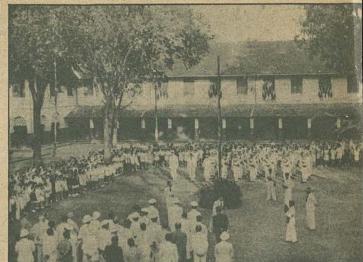
Ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture... (en bas à gauche)

Puis, à la Savonnerie Viêt-Nam, par M. Truong-van-Bên









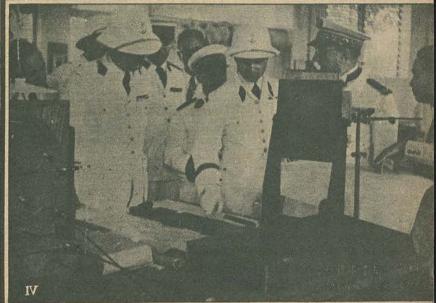
1-2-3 : Au Lycée Chasseloup Laubat : les honneurs aux couleurs



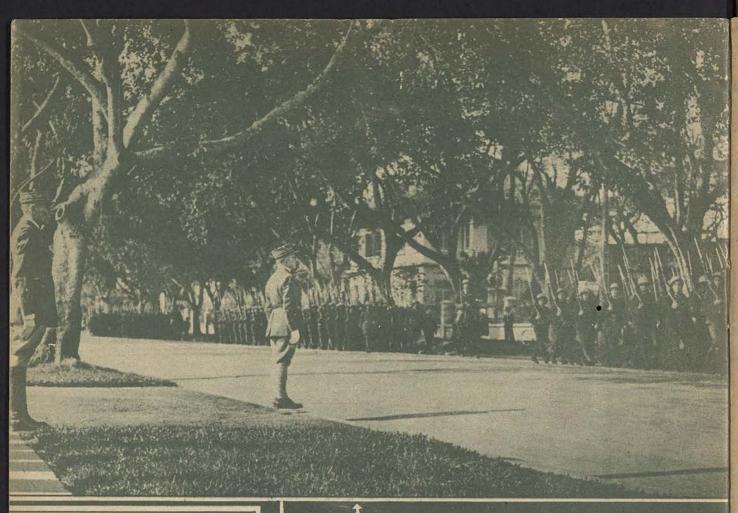
che)

lam,

- 4: Au Service Géographique ..
- 5 : et à l'Ecole d'Art appliqué

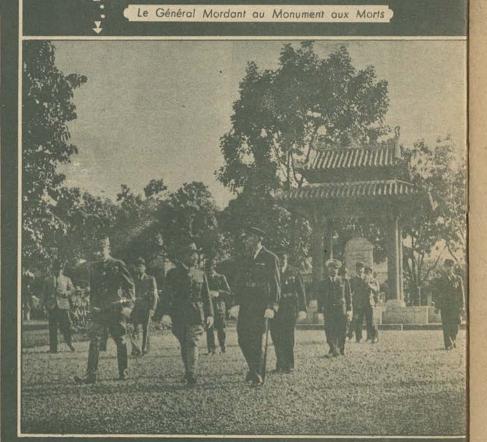








A sa descente d'avlon, l'Amiral Decoux, rentrant de Saigon, s'entretient avec le Général Sumita



...ET A HANOI

LA SEMAINE ...

... EN INDOCHINE

Difficultés à Tokyo

Le 23 février, tout en démentant que les négociations fussent rompues, l'Arip rappelait que l'armistice cessait le 25, et ajoutait qu'il était donc « naturel que la situation présente retienne toute l'attention des autorités civi-

les et militaires de l'Indochine ».

L'armistice, pourtant, sur l'initiative du Gaimusho, était prolongé jusqu'au 7 mars à midi (heure de Tokio, à 10 heures d'Indochine). Les discussions se poursuivaient donc, non sans tirage. A la fin de la semaine, les radios étrangères annonçaient un ultimatum japonais à l'Indochine; il ne semble pas que l'événement ait confirmé la rumeur. Le mieux, sans doute, est de donner ici comme le dossier de la semaine, en reproduisant les commentaires quotidiens de notre agence indochinoise d'informations.

Rumeurs, démentis, mises au point

25 février. — Le conflit provoqué sur la frontière indochinoise par les agressions siamoises répétées — sans aucune provocation du côté français, et malgré la signature récente, entre la France et la Thailande, d'un pacte de non-agression dont il ne restait plus qu'à régler les formalités de ratification — a été arrêté le 31 janvier par la conclusion à Saigon d'un armistice, sur l'intervention du Japon.

Les deux pays ayant accepté la médiation japonaise, des négociations se sont presque aussitôt engagées à Tokio pour la recherche d'un compromis honorable. Elles se sont heurtées à des demandes de la délégation siamoise nettement inacceptables, comportant l'abandon à la Thailande de très importants territoires laotiens et

cambodgiens.

La puissance médiatrice intervint alors pour proposer une formule transactionnelle, envisageant encore des cessions territoriales qui ne paraissent pas compatibles avec les garanties données par le Japon lui-même, l'été dernier, sur l'intégrité territoriale de l'Indochine et la sou-

veraineté française en ce pays.

Les négociations de Tokio continuent donc, bien qu'elles en soient arrivées à une phase délicate. L'Indochine, fidèle à ses engagements et à la politique impériale du Gouvernement français, veut garder confiance en la possibilité d'une solution acceptable dans la paix et dans l'honneur.

26 février. — L'agence de presse japonaise Domei a annoncé le 25 février, d'après les milieux bien informés de Tokio, que le Japon, en vue de hâter le règlement du conflit franco-thailandais, venait de présenter aux

deux parties un projet de compromis.

On ignore encore, ajoute l'information, si ce plan constitue l'effort final du Japon, mais la nouvelle prolongation de l'armistice le laisserait supposer. Le rédacteur de l'agence Domei précise que le projet japonais envisagerait la cession au Siam de deux territoires laotiens dans les régions de Luang-Prabang et de Paksé, ainsi que d'une partie du Cambodge. On pense, déclare-t-il, que la proposition japonaise « constitue une offre juste », les régions en cause ayant, « au cours de l'histoire, appartenu à la Thailande ».

Les personnalités hanoïennes qui ont eu connaissance de l'information se sont montrées vivement surprises d'une telle argumentation, qui paraît faire bon marché de la vérité historique. L'usage de ces considérations devrait permettre au contraire à l'Indochine de revendiquer le tiers du territoire aujourd'hui siamois, comme ayant appartenu à l'Empire khmer et aux principautés lao dont le Cambodge et le Laos actuels sont les successeurs.

On veut au surplus attribuer à l'inexpérience d'un rédacteur une prise de position présentée, à vrai dire, non comme celle des cercles officiels de Tokyo, mais seulement comme celle de milieux bien informés, Les jugements portés sur les revendications siamoises tendent en effet à faire passer l'intervention japonaise du plan de la médiation au plan de l'arbitrage.

En proposant sa médiation, Tokyo a offert ses bons offices pour faciliter une entente entre l'Indochine et la Thailande. Il ne s'agissait donc pas pour le Gaimusho d'intervenir comme arbitre, donc de décider lui-même du différend, et éventuellement d'imposer aux deux parties

sa propre solution.

Il convient d'ailleurs de reconnaître que le journal Yomiuri, dans son numéro du 25 février, tout en souli-gnant l'intérêt que présente pour le Japon une conclusion rapide de la conférence, précisait que les deux parties devaient disposer du temps nécessaire pour une libre discussion « sans que le Japon intervienne ou fasse pression sur elles ».

27 février. — Des informations de sources diverses ont souligné que l'Indochine ne mettait aucun empressement à accepter les propositions qui lui ont été présentées à Tokyo pour le règlement de son conflit avec le Siam. Les mêmes informations ont prétendu à ce propos que le raidissement de l'Indochine était le résultat de sourdes intrigues menées par certaines puissances étrangères opposées à « l'ordre nouveau », et auxquelles la colonie aurait prêté une oreille complaisante.

On déclare à Hanoi, dans les milieux avertis, que de telles allégations ne méritent même pas d'être démenties.

D'une part, en effet, la France et l'Indochine ont toujours observé fidèlement les engagements qu'elles ont souscrits, et qu'elles continuent à respecter avec un égal scrupule, dont nul n'a de raisons de douter.

D'autre part, lorsqu'il est question d'obtenir de l'Indochine des sacrifices territoriaux que rien ne justifie ni en fait ni en droit, point n'est besoin d'invoquer on ne sait quelles influences étrangères purement imaginaires, pour expliquer sa résistance à des réclamations exorbitantes et même peut-être à des pressions non moins surprenantes.

En réalité, le différend franco-siamois est en soi une affaire purement locale, suscitée d'ailleurs sans aucune provocation de notre part, et absolument sans rapport, dans son principe, avec la tension qui règne actuellement

dans le Pacifique.

L'Indochine est une colonie française fidèle à la Mère-Patrie, et non un Etat autonome ; elle n'a donc évidemment ni le désir ni le pouvoir d'intervenir dans la politique des autres nations, ou de prendre parti dans des conflits, ouverts ou latents, qui ne la concernent pas.

28 février. — Il a été signalé que les Consuls japonais en Indochine auraient averti leurs ressortissants d'avoir à évacuer la colonie ou de se préparer à le faire.

Les milieux bien informés de Hanoi ignorent à quelles appréhensions ou à quels projets peut correspondre cet ordre. Celui-ci, en tout cas, ne saurait avoir été provoqué par l'Indochine, qui n'a pris et ne se dispose évidemment à prendre, à l'égard des ressortissants japonais résidant sur son territoire, aucune mesure hostile ou même seulement inamicale.

1er mars. — Beaucoup de postes radiophoniques étrangers semblent préférer diffuser des informations inventées de toutes pièces, plutôt que de paraître mal informés.

C'est ainsi que certaines émissions ont prétendu que l'Indochine retardait systématiquement sa réponse à Tokyo, en vue de permettre aux éléments gaullistes sur son territoire de prendre leurs dispositions, et de fournir à des puissances étrangères le moyen d'intervenir.

On fait observer à ce sujet, en premier lieu, que le gaullisme n'existe pas en Indochine, et que, si même il existait, on voit mal quelles dispositions il pourrait avoir à prendre. L'Indochine tout entière est fidèle au Gouvernement français dont elle connaît la sollicitude à son

égard.

En second lieu, on ne peut que répéter les affirmations déjà émises ces derniers jours au sujet du conflit francothailandais et de la tension dans le Pacifique : le premier n'a aucun rapport avec la seconde, et il serait impossibleà l'Indochine, de son propre chef, si même elle le désirait, ce qui n'est évidemment pas le cas, de les rattacher, l'un à l'autre.

On rappelle enfin que la Colonie n'est pas un Etat autonome, et que, dans les questions actuellement débattues à Tokyo, la décision appartient au Gouvernement français seul. Il est donc assez ridicule de prétendre prêter à l'Indochine des responsabilités et des arrièrepensées qu'il serait absolument hors de son pouvoir d'assumer ou de concevoir.

Dans la presse indochinoise

Pendant cette période trouble, les journaux d'Indochine ont reflété les appréhensions et les réactions de l'opinion publique, assez vivement secouée par la tournure que semblaient prendre les choses.

Quelques extraits:

De la Vérité (Phnom-Penh), 27 février

Le Cambodge est un pays khmer — état majeur, indépendant et grand empire alors que le Siam n'avait encore

qu'un statut politique informe et précaire.

Au Cambodge la France a restauré la paix, la prospérité, rendu aux Cambodgiens, héritiers des Khmers, la conscience de la grandeur de leur passé et la foi en leur avenir; elle a ressuscité Angkor qu'elle doit garantir et sauvegarder.

Le Cambodge ne veut à aucun prix de l'amitié, de l'alliance, de la protection que lui promet le Siam et qui pour parler net n'ont qu'un sens : l'oppression.

Il en est de même pour le Laos qui tout récemment encore sentait peser sur lui le poids de « l'amitié » siamoise.

Le Japon a offert sa médiation ; les parties en cause l'ont acceptée, mais cette intervention ne saurait devenir une médiation forcée ; elle ne doit et ne peut avoir pour but que la recherche d'un modus vivendi honorable et acceptable dans le cadre de notre souveraineté.

L'Indochine espère encore que le Japon comprendra cette situation et se gardera d'imposer par la force une solution injuste qui aurait pour effet d'aggraver le malaise au lieu de l'apaiser.

De Pierre Andelle dans la Volonté (Hanoi)

Dans un Extrême-Orient surtendu où se dispute aujourd'hui une partie terriblement serrée, où il n'y plus de jeu possible entre les événements, où chaque fait nouveau, loin de s'amortir, se répercute immédiatement en chocs amplifiés jusqu'à Londres et jusqu'à Washington, pouvait-on concevoir, il y a un mois, que la médiation

pût ne pas aboutir, où qu'elle dût seulement entraîner tant de retard? Peut-on supposer que le Gaimusho — l'un des deux ou trois organismes politiques les plus fins, les plus réalistes et réalisateurs du monde — se soit laissé compromettre dans une aventure sans issue?

Puis M. Andelle passe en revue les indices montrant, malgré la discrétion des milieux officiels, les difficultés rencontrées à Tokyo par la conférence. Il souligne le caractère inacceptable des demandes du Siam, qui paraît pratiquer auprès du Japon une sorte de « chantage à l'amitié » : C'est pourtant l'Indochine et non la Thailande qui a donné des gages à l'amitié inappraise.

lande qui a donné des gages à l'amitié japonaise.

En échange, poursuit M. Andelle, Tokio a garanti notre intégrité territoriale et la souveraineté française en ce pays. Nous avons tenu tous nos engagements. Nous avons donné de notre bonne foi des preuves très matérielles. Nous avons fait confiance au traditionnel et légendaire honneur du pays du Soleil Levant, où, nous dit l'histoire, plus qu'en aucun lieu du monde, la parole une fois donnée fut toujours fidèlement observée.

C'est donc avec une cruelle inquiétude que nous apprenons qu'à Tokyo les médiateurs nous présentent, comme solution transactionnelle, des offres terriblement éloignées de ce que nous pouvons accepter sans manquer

nous-mêmes à l'honneur.

Certes le Japon pourrait songer à recourir à la force pour imposer une décision. Mais — en dehors d'un intérêt matériel immédiat — aurait-il vraiment intérêt à le faire ? Ce serait, à coup sûr, une défaite morale. Ce serait une perte de prestige très dure. Ce serait l'échec d'une médiation dont on a déjà montré qu'on attendait beaucoup dans le domaine spirituel. Ce serait dans l'Asie Orientale, la ruine d'une politique de bon-vouloir mutuel qui — Indochine mise à part (l'Indochine, précisément !) — est encore fondée sur plus de discours et de velléités que sur des réalisations.

Et l'Extrême-Orient, dans son état actuel, ne permet pas de fausse manœuvre. Qui perd un point, risque de

perdre la partie.

C'est pourquoi, quoique environnés de nuages très sombres, nous nous refusons à perdre tout espoir et toute confiance.

De la Dépêche (Saigon)

Il faudrait tout ignorer de l'histoire de l'Extrême-Orient pour prétendre faire reposer les revendications thailandaises, sur les liens politiques ou ethniques du passé. Cette histoire est écrite dans la pierre des monuments d'Angkor; les luttes ancestrales des Khmers et Thais y sont artistement burinées. Les Cambodgiens et les Siamois ont été de tous temps de farouches ennemis. Il a fallu la venue de la France pour calmer les haines héréditaires...

Le Japon en bon médiateur doit considérer tout cela et se souvenir que nous avons loyalement accepté ses propositions de médiation en nous rendant compte qu'il avait un grand rôle à jouer en Extrême-Orient. Il appartient au Gouvernement de Tokyo, pour consolider l'autorité morale qu'il doit avoir en contre-partie dans le monde, de faire preuve d'équité. Il compromettrait irrémédiablement cette autorité qu'il rêve d'acquérir en faisant montre de partialité et en imposant à l'Indochine une solution injuste qui aurait pour unique effet d'aggraver le malaise au lieu de le calmer. L'ordre nouveau ne sera établi et maintenu dans le Pacifique que s'il est basé sur l'équité.

De l'Avenir du Tonkin (Hanoi), 28 février

Malgré tout, nous ne voulons pas nous abandonner au pessimisme. Le Japon ne consentira jamais à voir dans un accord signé par lui un quelconque chiffon de papier. Nous vivons en un temps où, en dépit de nombreux déchaînements de la matière brute, les forces morales conservent leur prestige intact. Et l'on n'ignore pas à Tokyo que la dignité d'une grande nation repose non seulement sur l'efficacité de ses armes, mais aussi sur la sauvegarde de cet idéal qu'est l'honneur, qu'un poète a appelé avec raison « la poésie du devoir ».

De Maurice Bernard, dans l'Impartial (Saigon)

Cette médiation était naturelle ; il semblait normal que la grande puissance asiatique intervînt dans un esprit d'équité et d'impartialité pour contribuer au retour de la paix en Extrême-Orient.

Faisant confiance à l'esprit chevaleresque et à la haute conception de la justice de l'Empire du Soleil Levant, l'Indochine et ses négociateurs se rendirent à Tokio pour y discuter, en hommes libres, les conditions d'une paix future.

Nous le disons comme nous le pensons : nous ne nous attendions pas à l'interprétation donnée par le Nippon à notre geste de bonne volonté.

En effet, il ne s'agirait plus, aux dernières nouvelles, d'une médiation, mais bien d'un arbitrage de la part du Gaimusho. Or, rien de plus différent que les notions respectives de médiation et d'arbitrage.

De Bernard Breil, dans la Volonté

Le Japon prétend à une situation privilégiée en Asie Orientale. Cette situation privilégiée, il l'occupe en fait. Et de surcroît, la France la lui a reconnue en droit au cours de l'été dernier.

Il se trouve donc avoir en Extrême-Orient des droits considérables, qui, par voie de conséquence naturelle et nécessaire, entraînent une série de devoirs correspondants. Le premier de ces devoirs est un devoir de justice : le Japon ne peut pas se permettre de n'être pas juste.

Tel est en effet le seul moyen de bâtir une œuvre durable et solidement assise, qui ne comporte pas en soi, et dans son principe même, les germes de la désagrégation et de la ruine. L'injustice, la contrainte indue, l'arbitraire, la brutalité dans les décisions substituée au bon droit, ne feraient qu'introduire à la base de l'édifice la rancune, la méfiance, les conflits latents par lesquels l'avenir se trouverait sans remède compromis.

Ce devoir de justice s'impose au médiateur comme une nécessité découlant de la nature même de l'attitude qu'il a prise et qu'il a su se faire reconnaître en Extrême-Orient.

Attitude qui d'ailleurs, on le sait de reste, dans ce Pacifique si inquiet et si peu pacifique, n'a pas été admise partout sans réticence, qui au contraire a provoqué ici et là les réserves que l'on connaît bien.

Aussi paraîtrait-il difficilement concevable que, guetté avec une attention si tendue par tant d'observateurs pas toujours bienveillants, le Japon se laissât aller envers nous à des gestes qui d'un seul coup jetteraient par terre une idéologie si cohérente et si patiemment élaborée.

Vers quel dénouement ?

Enfin, dimanche, le 2, semble-t-il, a été communiquée au Gaimusho la réponse reçue de Vichy par nos représentants à Tokyo. Ce qu'elle dit ? Nous en savons seulement qu'elle paraît permettre de poursuivre les pourparlers.

Au moment où l'imprimeur nous réclame impérieusement la copie, nous en sommes là : on continue à négocier, les contre-propositions françaises soulevant sans doute quelque résistance.

Il ne semble pas que l'armistice, déjà prolongé deux fois, puisse l'être une troisième. Il faudra donc, d'ici quelques jours, ou que l'accord se fasse, ou que...

... EN FRANCE

Réorganisation gouvernementale

Deux principes — responsabilité, spécialisation des compétences — sont à la base de la réforme qui s'établit peu à peu ; un ensemble de textes parus le 25 février à l'Officiel de France lui donne forme.

En tout, 15 secrétariats d'Etat. Cinq des Secrétaires d'Etat portent le titre de ministres, avec la responsabilité politique, et siègent au Conseil des Ministres.

Le tableau suivant donne dans la première colonne les noms des Cinq, dans la deuxième les départements qu'ils dirigent eux-mêmes, dans la troisième ceux qu'ils con-

Amiral DARLAN	Aff. Etrangères	Aviation
VP. du Conseil	Intérieur Marine	(Gal BERGERET)
Général HUNT- ZIGER	Guerre	Education et Jeunesse
		(M. JÉROME CAR- COPINO)
		Famille et Santé (M. JACQUES CHE- VALIER)
		Colonies (Amiral PLATON)
M. JOSEPH BARTHÉLÉMY	Justice	
M. YVES BOU-		
THILLIER	Economie nationale et Finances	Communications (M. LÉON BER- THELOT)
that yell to all your		Travail (M. BELIN)
M. PIERRE CA-	A ALERT DE 19	Production nationale (M. PIERRE PU- CHEUX)
ZIOT	Agriculture	Ravitaillement général (M. JEAN ACHARD)

Deux délégués généraux :

— à l'équipement national (M. François Lehideux, qui relève directement du Chef de l'Etat, a rang de secrétaire d'Etat, et dirige aussi le secrétariat au chômage et le commissariat aux travaux de la région parisienne);

— aux relations économiques franco-allemandes (M. Jacques Barnaud, placé sous le contrôle de M. Bouthillier).

En outre 23 secrétaires généraux, qui ne participent pas aux conseils du gouvernement, sont placés sous les ordres des secrétaires d'Etat. Deux secrétaires généraux adjoints sont rattachés à la vice-présidence du Conseil : le journaliste Paul Marion pour l'information, et l'écrivain Benoist-Méchin pour les relations franco-allemandes.

... EN EXTRÊME-ORIENT

La situation demeure tendue (un peu moins, peut-être, ces derniers jours?). Singapour a fait jouer le dispositif d'alerte, posé des mines, etc... L'arrivée de renforts australiens a été entourée d'une certaine publicité. Les troupes des Indes ont pris position sur la frontière siamoise. (On a parlé d'une division chinoise en Birmanie; on a démenti). Même attitude à Manille.

Tout cela sans fondement, dit-on à Tokyo, où l'on y voit une manœuvre d'intimidation, une épisode de la guerre

des nerfs.

... DANS LE MONDE

Le damier balkanique

Ce qu'on prévoyait est aujourd'hui accompli : la Bulgarie a adhéré au pacte tripartite, et ouvert sa frontière à l'armée allemande. La Yougoslavie se décidera-t-elle bientôt à se joindre aux pays de l'Ordre Nouveau? Un simple examen de la carte rend la chose assez vraisemblable. L'U. R. S. S. paraît avoir fort bien admis la chose... Nous reviendrons sur tout cela la semaine prochaine. M. Anthony Eden poursuit sa mission en Turquie.

Les opérations

La guerre aérienne s'est manifestée surtout sur la côte française d'invasion, en Rhénanie, dans la Ruhr (Cologne a été lourdement bombardée quatre fois en une semaine). Tandis que la Luftwaffe poursuit sur la Grande-Bretagne une action peut-être moins dure qu'à d'autres moments, des vagues de bombardiers de la R. A. F. ont criblé de bombes nos malheureux ports. Brest a subi trois attaques massives en dix jours : la R. A. F. y aurait atteint un bâtiment de guerre allemand du type Hipper (10.000 tonnes). Wilhemshaven a été attaqué pour la quarante-quatrième fois samedi, Emden pour la trente-troisième fois.

Les Allemands disent couler de grosses quantités de cargos britanniques, ainsi 215.000 tonnes en une semaine et 740.000 en un mois (février). Les Anglais, au contraire, se félicitent, dans le même temps, de n'éprouver que des pertes modérées : 37.854 tonnes (période allant du 16 au 23 février).

La guerre en Afrique a changé de théâtre. La Lybie est passée à l'arrière-plan, bien que des éléments allemands y soient apparus. Les Britanniques occupent une partie de l'Erythrée et assiègent Keren. En Ethiopie grossirait le nombre des Abyssins en révolte contre l'autorité italienne; on signalait de leurs formations à 250 km. d'Addis-Abbeba le 26 février. La Somalie italienne est fort entamée; Mogadisque est tombé; et les éléments britanniques progressent au nord de ce port.

« Prêt et Bail »

La discussion au Sénat américain continue à continuer. L'opposition fait de l'obstruction...

LA VIE INDOCHINOISE

Le Drapeau sur l'École

En Indochine comme en France, le Drapeau sera désormais hissé chaque jour dans tous les établissements d'enseignement.

« Il s'agit, télégraphiait récemment l'Amiral Platon à l'Amiral Decoux, d'entretenir dans l'âme de la jeunesse le sentiment de la Patrie et l'amour de la France ».

Dans toutes les écoles, la première cérémonie du salut aux couleurs a été célébrée avec gravité et noblesse. Trois exemples :

A SAIGON, AU LYCÉE CHASSELOUP-LAUBAT, l'Amiral Decoux la présidait. M. Salles, proviseur, lui adressa une allocution :

Nulle occasion et nulle présence ne pouvaient mieux que celles-ci par leur conjonction donner conscience à la jeunesse saigonnaise de ses plus nobles aspirations, des énergies latentes en elle, des espérances qu'on peut fonder sur elle, de la grandeur de la tâche qui s'impose à elle.

Le Gouverneur Général s'adressa alors aux lyceens : Nul pays ne possède une histoire plus prestigieuse que la France, aucun n'a possédé de fils plus braves et généreux, aucun n'a laissé dans tous les domaines de l'action ou de la pensée des traces plus profondes.

Dans cette cérémonie où vous communierez chaque jour avec des millions d'enfants de France, vous éprouverez donc en premier lieu la juste fierté d'être français.

En voyant monter vers le ciel ces trois couleurs qui sont comme l'âme de la Patrie, vous trouverez aussi des raisons d'espérer dans l'avenir. La France au cours de son histoire dramatique a connu bien des vicissitudes. Toujours cependant, avec une foi nouvelle, comme vivifiée par l'excès même de son infortune, notre Patrie a su se ressaisir et puiser dans l'amour et l'élan de ses fils la force de s'élever à nouveau vers les plus hauts sommets.

Au cours de cette cérémonie, vous accomplirez donc un acte d'amour et de foi envers notre Patrie.

Et tandis que s'élèveront les couleurs de la France, vous ferez le serment de vous montrer toujours dignes de votre qualité de Français. Vous accepterez d'avance tous les sacrifices que vous réclamera la Patrie, même, s'il le faut, le sacrifice suprême. Vous vous promettrez enfin de vous dévouer corps et âme à la gloire et au salut de la France.

A Hué, au Lycée Khai-Dinh, où le drapeau français et le drapeau annamite furent hissés côte à côte, le Directeur de l'Enseignement, M. Lafferranderie, évoqua le passé qu'incarnent ces emblèmes:

Le drapeau annamite évoque l'expansion laborieuse et tenace du peuple d'Annam avec ses héros nationaux comme Trung-Trac, Ngô-Quyên, Lê-Loi, Nguyên-Anh. C'est le drapeau d'un peuple plein de sagesse qui, à travers les siècles, a toujours mis au premier plan des devoirs la piété filiale manifestée au delà de la mort dans le culte des ancêtres. C'est encore le drapeau d'une race de tout temps éprise de la beauté des lettres et des arts, et dont l'esprit cultivé s'est ouvert largement aux sciences occidentales sous l'influence de la culture française.

Le drapeau français, lui aussi, est le drapeau d'un peuple vaillant et chevaleresque qui a eu ses héros « sans peur et sans reproche » : les Vercingétorix, les Jeanne d'Arc, les Bayard, les La Tour d'Auvergne, les Hoche, les Gallieni, et Joffre, et Foch et Philippe Pétain.

C'est le drapeau d'un peuple assoiffé de savoir et d'idéal, qui s'enorgueillit de compter parmi ses enfants plusieurs des plus grands esprits et des plus nobles figures de l'humanité: le Roi Saint-Louis, Saint-Vincent de Paul, Descartes, Pascal, Lavoisier, Pasteur et tant d'autres.

Le Résident Supérieur Graffeuil insista à son tour sur le sens hautement symbolique du rite scolaire du salut quotidien aux couleurs, rite qui est loin d'être un acte banal, puisqu'il doit faire réaliser plus profondément que par le passé encore aux écoliers d'Annam leurs obligations envers leur propre Patrie et la France.

Compréhension dans l'accomplissement de vos devoirs présents et futurs, piété filiale, sagesse, patriotisme éclairé fait de l'amour fervent du sol natal et de la Patrie d'adoption, le geste d'hommage quotidien aux emblèmes sacrés de la France et de l'Annam vous dictera tous les jours la conduite à suivre : demeurer constamment fidèles aux idéals incarnés par eux à travers les siècles.

A Phnom-Penh, au Lycée Sisowath, trois leçons furent tirées de la cérémonie. Par M. Paquier, Chef local du Service de l'Enseignement :

Pous vous, mes chers amis, le drapeau tricolore évoquera la France lointaine, son rayonnement dans le monde, son magnifique et douloureux passé de gloire et de vicissitudes, de triomphes et de deuils; et les couleurs « bleu et rouge » du drapeau cambodgien mêlant fraternellement ses plis à ceux du pavillon français vous diront elles aussi l'histoire tour à tour glorieuse et dramatique du peuple khmer, la splendeur de son antique civilisation, la beauté auguste de ses temples, enfin l'héroïsme de ses enfants qui récemment encore se sont levés pour défendre, côte à côte avec les fils de France, la terre ancestrale menacée par les convoitises d'une nation voisine.

Par S. A. R. le Prince Monireth, récemment revenu de France, où il a glorieusement combattu pendant la dernière querre :

A partir de ce jour, et pendant que votre camarade français hissera le long du mât les trois couleurs de la France, vous viendrez, chacun à votre tour, accomplir le même geste pour fixer à côté du pavillon tricolore celui de votre cher Cambodge. Faites-le pieusement. En même temps, vous ferez le serment solennel d'obéir, de croire, de travailler avec gourage et persévérance afin d'être dignes de vos pères, bâtisseurs d'Angkor, de vos aînés morts récemment sur les chanps de bataille et de ceux qui sont prêts à mourir pour défendre le sol sacré de la Patrie khmère.

Par le Résident Supérieur Thibaudeau :

Tout à l'heure, puis ensuite chaque jour, flotteront au sommet de ce mât les drapeaux de la France et du Cambodge, symboles de deux pays dont les sentiments, les pensées et les intérêts sont maintenant enchevêtrés à ce point qu'attaquer l'un est nuire à l'autre, que blesser celuici est meurtrir celui-là. France et Cambodge, vous le savez, sont unis jusqu'à se confondre, par leur propre volonté, et ceci fait justice des calomnies et des mensonges généreusement répandus par un pays voisin. Une vie commune de près de 80 ans a scellé leur destinée et toutes les contraintes qu'on voudrait imposer à cette union ne feraient que la confirmer...

... Pendant une période trop facile, les plaisirs personnels ont fait oublier les obligations, l'intérêt particulier a masqué l'intérêt général, et nous nous sommes aperçus trop tard que la vie d'une nation est toujours conditionnée par le total des vertus de ses enfants, par les efforts de

tous dirigés vers un but commun.

Lorsque les choses en sont à ce point il ne reste qu'un seul remède : revenir aux qualités mises en sommeil ; car une nation ne peut disparaître lorsque toutes les pensées et tous les actes de ses habitants ont le sort du pays comme seul objectif, lorsque l'homme s'efface devant la collectivité, lorsque les devoirs ont le pas sur les satisfactions personnelles, enfin, lorsque les mérites des ancêtres, ayant permis que subsiste le drapeau national, restent le seul exemple dicté à nos actes.

Le Gouverneur Général rentre au Tonkin

Après six semaines et demie d'absence, l'Amiral Decoux est rentré de Saigon à Hanoi, par avion, dans la matinée du 24 février.

Le 28, il s'est rendu à Tuyên-quang et à Hà-giang. A Tuyên-quang il a visité la citadelle où se sont illustrés le Commandant Dominé et le Sergent Bobillot, puis a déposé une palme au Monument aux Morts.

A Hà-giang, il a passé en revue les troupes de la garnison, remis la Cravate de Commandeur du Dragon d'Annam au Bô-Chanh Vu-duc-Phuong et le Kim-Khanh à M. Selvom, assisté à un défilé des troupes, et déposé devant le Monument aux Morts une gerbe de fleurs.

Ha-Giang

La première troupe française qui arriva à Hà-giang fut une reconnaissance commandée par le Lieutenant Sansarric, qui vint de Bac-quang, en 1886, à la demande des notables de Phuong-lo pillés par les Chinois.

C'est une région entièrement montagneuse (le Tsi-Con-Linh atteint 2.402 mètres), et fort pittoresque. Beaucoup

de gibier, gros et petit.

La population y est étrangement diverse : sur 70.000 habitants on compte 20.000 Thô, 18.000 Mèo (dans la mon-

tagne, entre 400 et 1.800 mètres), 13.000 Nung, 9.000 Man, quelques milliers de Giay, Lati, Lolo, Kilao, Quay-chau et Poula, enfin 1.000 Annamites et 1.000 Chinois.

Un vrai paradis pour les politiciens et géopoliticiens en quête de minorités ethniques.

Le thé du Tonkin

Le Résident Supérieur Grandjean est allé visiter, dans la province de Phu-tho, la station expérimentale de Phuhô. Depuis une vingtaine d'années les Services Agricoles y étudient la préparation du thé. Ils sont arrivés à obtenir des thés égaux et même supérieurs à ceux des Indes Néerlandaises et des Indes, ceux de Darjeeling exceptés.

La préparation du thé vert, qui intéresse particulièrement les consommateurs locaux et ceux de l'Afrique du Nord, a été également très étudiée, ainsi que la machinerie des usines à thé, dont le coût était prohibitif pour les producteurs locaux. MM. Remont et Borel ont réalisé des appareils rustiques, aisés à fabriquer, d'un prix très faible, et qui donnent d'excellents résultats.

La culture du thé a pris une grande extension dans la province de Phu-tho, où elle occupe plus de 24.000 mâu.

Charité modeste et agissante

Le Gouverneur de la Cochinchine et M^{me} Rivoal se sont rendus, le 25 février, à Thu-duc, à la Maison de la Jeune Fille indigène, bâtie sur un terrain offert par M. Denis Lê-phat-An. L'active Sœur Durand fit les honneurs de l'établissement, dont les pensionnaires apprennent la pratique d'un métier artisanal, couture, reliure, cartonnage, tissage.

Puis M. et M^{me} Rivoal se rendirent à Lai-thiêu, où les RR. PP. Kellin et Tron, les Sœurs Simone et Léonie-Marie, les attendaient à l'école des sourds-muets et à l'école des sourds-muettes, que ces religieuses, formées en France pendant trois ans à cet enseignement spécial, dirigent avec une bonne grâce souriante et un dévouement total.

Le « Camp Ribot »

Le camp militaire de Stung-Treng portera désormais le nom de « Camp Ribot ».

Ainsi en a décidé le Général Mordant, pour commémorer la mémoire du lieutenant de réserve Ribot, tué à l'ennemi le 12 janvier dans la région de Paksé.

Dans l'Administration tonkinoise

Administrateur de première classe depuis 1937 — à quarante-quatre ans — M. Edouard Delsalle, précédemment administrateur-maire de Hanoi, est nommé Inspecteur des Affaires Politiques et Administratives du Tonkin.

Ses postes ? Dans les centralisations : Service du Contentieux et du Contrôle administratif puis Direction du Personnel au Gouvernement général, Bureau du Contentieux de la Résidence supérieure, Inspection du Travail. En province : Vinh-yên comme adjoint, puis, comme résident, Ha-tinh et Vinh-yên.

M. Chapoulart lui succède à la Résidence-Mairie. Né en 1885, mobilisé en 1915, au front en 1916 et 1917, il est titulaire d'une citation à l'ordre de l'Armée.

Il a servi à Nha-trang, à la Direction des Finances, à Lao-kay, à Nam-dinh, à Bac-ninh, à Hung-hoa, à Phu-ly, au Service de Législation et d'Administration générale du Gouvernement général, à Yên-bay, à Thai-nguyên, à Langson; Inspecteur des Affaires Politiques et Administratives du Tonkin en 1934 et 1935 puis Administrateur en Chef du Territoire de Quang-tchéou-wan en 1936, il revenait au Tonkin, en 1939, prendre la province de Hung-hoa.

L'ordre des Avocats

Me Pierre Paris a été réélu le 2 mars Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Cochinchine et du Cambodge.

A l'Institut pour l'Étude de l'Homme

L'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme, dans sa séance du 18 février, présidée par M. Cœdès, a élu le Dr Riou comme membre, puis entendu deux communi-

M. V. Goloubew étudie les divers aspects d'une légende très ancienne au Cambodge, d'après laquelle les souverains d'Angkor procédaient en certaines occasions à une union mystique avec une femme-serpent, protectrice du royaume. rend compte d'une suite d'observations faites par lui en 1937, au cours d'une campagne de fouilles à Angkor Thom, observations qui permettent, semble-t-il, de reconnaître dans un enclos situé à l'ouest du Palais Royal, un des lieux sacrés affectés à ce rite.

M. Lévy lit ensuite une note du R. P. Yves Laubie sur « Un bâton culturel Man », entré récemment par l'entre-mise du R. P. au Musée de l'Homme de Hanoi. Il s'agit d'une sorte d'épieu-massue, serré et orné d'un remarquable décor d'étain découpé et appliqué. Insigne de chef autrefois et actuellement encore de magicien, cet objet, devenu rare, n'a pu livrer à l'enquêteur le secret de ses dessins. Les rapprochant alors de ceux qui ornent les cannes laotiennes dites « de Paklay », et à la lumière des faits historiques et ethnologiques de la Chine, de l'Indochine et de la Mélanésie, M. Paul Lévy se propose de donner, lors d'une prochaine séance, une explication d'ensemblé de ces mystérieux dessins et de l'arme qui les supporte.

Les Musulmans d'Indochine

Les Musulmans de l'Indochine Française ont été, jadis, l'objet d'études précises de MM. Aymonier et Cabaton. M. Ner a pu, par une étude systématique et directe entreprise en 1936 dans tous leurs centres notables d'Annam, de Cochinchine et du Cambodge, et récemment contrôlée, fixer leur évolution et leur état actuel, dont il traita, à Hanoi, dans une conférence faite au Musée Louis-Finot.

Ce groupe vigoureux et en plein développement économique et démographique comprend environ cent mille personnes, groupées en majorité dans le sud de l'Indochine.

Au point de vue administratif, on peut y distinguer deux

groupes, d'importance très inégale :

1º Les Musulmans étrangers, presque tous fixés dans les villes, où ils sont bien connus. Leur origine est très diverse, ainsi que leur genre de vie. Les Malais, les Afghans, les Arabes occupent en général des situations modestes, tandis que les Indiens sont des commerçants aisés.

Ce groupe ne comprend guère que 2.000 personnes, mais est important par les liens qu'il établit entre l'Indochine et l'ensemble du monde musulman, sa richesse et son action

sur ses coréligionnaires régnicoles.

2º Les Musulmans régnicoles. On peut mettre à part les Chams du Sud-Annam dont 6.000 environ, appelés Bani, restent attachés à un islamisme abâtardi qui ne se manifeste plus guère que par l'interdit du porc, l'orientation des édifices religieux, quelques textes de prières en arabe.

Ils vivent en marge du monde musulman.

Tout différent est le cas des quatre-vingt mille Musulmans régnicoles de Cochinchine et du Cambodge. Bien que dispersés en villages ou hameaux, presque tous allongés le long des cours d'eau, dans les provinces de Chaudoc, de Tay-ninh, de Phnom-penh, de Kandal, de Kompong-cham, de Kratié, de Takeo, de Kampot, de Battambang, ils restent étroitement liés entre eux et à l'ensemble du monde musulman.

Vivant avant tout de commerce, de transports par eau, de pêche, ils se déplacent facilement et ont ainsi entre eux, malgré la distance, des rapports fréquents. Un système complexe d'écoles dont les plus renommées sont à Chau-doc, à Chini Changwar, à Trec, crée entre eux une véritable unité spirituelle, et les maîtres renommés sont en même temps de vrais directeurs de conscience pour les individus et les communautés.

Ainsi fortement associés malgré quelques différences dans les rites (suivant la place qu'ils font aux langues chame, malaise, arabe), ils sont d'autre part en contact, par l'envoi d'étudiants, avec les centres malais de Kélantan et de Pattani, avec le centre arabe de La Mecque où vont aussi, régulièrement, leurs pèlerins.

Ce groupe est donc fort intéressant, tant par son rôle économique que par sa vigueur physique, son courage, sa cohésion et la force spirituelle que lui donnent sa foi et

Il convient de noter que, contrairement à une opinion qui s'est récemment développée, mais conformément aux anciennes observations d'Aymonier ou de Labussière, ils sont, presque tous, affirme M. Ner, d'origine chame, donc autochtones et non Malais.

Emission

Le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur Général de l'Indochine, a attiré l'attention de tous les Français et de tous les Indochinois sur l'émission à laquelle procèdent les Caisses publiques et les Banques, d'un type nouveau de Valeurs qui vient d'être créé par les Services Financiers de l'Indochine.

Les Titres se présentent sous l'aspect de Bons de 50, 100, 1.000 et 10.000 piastres, au porteur ou nominatifs, endossables et escomptables, émis pour un an.

Ils produisent un intérêt de 2,50 % par an, payable

d'avance, lors de la souscription.

Ils sont exemptés de tous impôts y compris l'impôt général sur le revenu.

Le Gouverneur Général ne signale pas seulement à tous ceux qui possèdent des disponibilités, l'avantage d'un placement intéressant malgré la courte durée du prêt.

Il fait aussi et surtout, appel au dévouement et au patriotisme de tous ceux dont les intérêts se confondent avec

ceux de l'Indochne.

Il sait qu'il sera entendu et compris.

Il est persuadé que les résultats rapidement obtenus seront un nouveau témoignage de la confiance de l'Indochine, de sa volonté et de son courage.

Pour un annuaire de la Petite Industrie

Le Conseil de la Petite Industrie se propose de publier un annuaire où figureront toutes les industries indochinoises, et, plus particulièrement, les fabrications nouvelles, encore peu connues du public.

Le Conseil demande donc à tous les Industriels et Fabricants de lui faire parvenir une note sommaire sur leurs

fabrications. Cette note indiquera :

- le nom commercial de l'affaire (nom du propriétaire ou raison sociale);

- l'adresse ;

- la nomenclature très sommaire des objets et produits fabriqués.

De plus, les Industriels sont priés de fournir les indications suivantes, qui ne seront pas publiées mais pourront aider le Conseil de la Petite Industrie dans ses travaux :

- provenance des matières premières ; difficultés rencontrées pour les obtenir.

Adresser ces renseignements soit au Secrétariat du Conseil de la Petite Industrie, 23, rue des Bambous, Hanoi, soit au Secrétariat du Conseil de la Petite Industrie (Section Sud), Travaux Publics, rue Mac-Mahon, Saigon.

Cartes postales familiales pour la France occupée

Les bureaux de poste ont mis en vente les « cartes postales familiales », seul mode de correspondance désormais autorisé pour la France occupée.

Cessez donc de déposer à la poste toutes les autres sortes d'envois, lettres, cartes postales ordinaires, imprimés, etc..., pour la zone occupée : ils ne seraient pas acheminés, et vous seraient retournés.

Autre chose : quand vous expédiez une « carte postale familiale », conformez-vous scrupuleusement aux indications données ; autrement, votre carte, elle non plus, ne serait pas acheminée.

Rappelez-vous bien ces prescriptions :

1) La correspondance doit être exclusivement de caractère familial

2º Rien n'y doit être écrit en dehors des lignes ;

3º En regard des mentions imprimées peuvent seules être ajoutées les indications manuscrites se rapportant rigoureusement à ces mentions ;

4º Si des mentions imprimées sont biffées en totalité, la ou les lignes auxquelles ces mentions se rapportent doi-

vent rester en blanc ;

5º Seules les deux dernières lignes pointillées sont réservées à la correspondance manuscrite ; celle-ci doit demeurer de caractère familial;

6º Il est interdit d'ajouter une mention manuscrite après

le mot imprimé « baisers ».

Aucune adjonction de timbre-poste ni d'étiquette n'est

Les irrégularités les plus fréquemment constatées sont

- inscription d'une mention complétive après le mot « baisers »

- utilisation des interlignes,

- utilisation de plus de deux lignes pour la correspondance autre que celle se rapportant aux mentions impri-
- suppression de mentions imprimées (parfois même de la totalité) et remplacement par de la correspondance,

- correspondance de caractère non familial,

- apposition de griffes ou de cachets.

De telles irrégularités suffisent à empêcher l'envoi de votre carte.

Rappelez-vous encore ceci:

Les cartes postales familiales ne peuvent être adressées ni à l'étranger ni aux prisonniers de guerre. Aucune franchise n'est accordée aux envois faits par les militaires.

Excuses an lecteur

Malgré le transfert de l'Imprimerie Taupin dans ses nouveaux ateliers, Indochine ne paraît qu'avec deux jours de

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ce retard ; mais nous remercions aussi l'imprimeur des efforts qu'il a faits pour qu'il fût si bref.

Notre prochain numéro paraîtra à sa date normale.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

- SOLANGE, fille de Mme et M. Deroche, des Douanes et Régies de l'Indochine.

- BERNARD-ROBERT-MAURICE-PAUL, fils de Mme et M. Géraud d'Encausse de Ganties, commis du Trésor.

TONKIN

JEAN-MARIE-CHARLES-GERMAIN, fils de Mme et du Colonel Devèze, de l'Armée de l'Air (21 février 1941).

- JACQUELINE-HÉLÈNE-SIMONE, fille de Mme et M. Emile Weissembach, sergent (21 février 1941).

- JEANNINE-JULIETTE-EMILIE, fille de Mme et M. Charles Demay, directeur technique de la Société des Filteries de l'Indochine (22 février 1941).

Marie-Françoise-Jeanne-Henriette, fille de Mue et M. Paul de Méritiens, adjudant-chef (22 février 1941).

Hong-Van, fille de Mme et M. Nghiêm-phu-Luu, com-

mis des Travaux Publics (23 février 1941).

— Geneviève, fille de M^{me} et M. Jean Signorel, enseigne de vaisseau (23 février 1941).

- MONA-FLORE-BRIGITTE-COLETTE, fille de Mme et M. Gabriel Vaucher, contrôleur des Chemins de fer de la Compagnie du Yunnan à Viétri (24 février 1941).

- MARIE-PIERRE-CLAUDE, fils de Mme et M. Louis Lamontagne, clerc de notaire près le tribunal de Haiphong (24

— François, fils de Mme et M. Lucien Maharibatcha, artillerie coloniale (25 février 1941).

MONIQUE-ROSE-PIERRETTE, fille de Mme et M. Aimé (Emile-François), maréchal des logis chef (27 février 1941).

- Marie-Claude-Jeanne-Renée-Paule, fille de Mme et M. Marius Chainas, capitaine (27 février 1941).

— BRIGITTE-MARIE, fille de Mmo et M. Léonard Lamasson, inspecteur des Forêts de l'Indochine (27 février 1941).

JACQUELINE-BERNADETTE, fille de Mme et M. Paul Sans, chef de bureau des Services Civils (27 février 1941).

- JACQUE-MAURICE-RAYMOND, fils de Mme et M. Georges Cadet, ingénieur du Cadastre (27 février 1941).

Prochain mariage.

TONKIN

- M. JEAN-LUCIEN DULONG, sergent-chef, avec Mile LE-CHAM à Hanoi.

Mariages.

TONKIN

— M. PAUL-ARMAND MARTINET, secrétaire des Polices de l'Indochine, avec M^{11e} Anne-Elisabeth Assehonne (27 février 1941).

M. PIERRE-LOUIS VAQUIER, Infanterie coloniale, avec

Mile Louise Konig (27 février 1941).

- M. DAO-HUU-DZUONG, licencié en droit, avec MIIe CUNG-DINH, fille de Mme et M. Cung-dinh-Van, tuan-phu à Quangyên (27 février 1941).

- M. PIERRE-JOSEPH-SENNEN SOLA, négociant à Hanoi, avec Mile Solangz-Marja-Josée Crévost (1er mars 1941).

Décès.

ANNAM

— M. Jean Lefèbure, ingénieur des Travaux Publics à Nui-Chutt (Camranh) (21 février 1941).

- M. YA-YUN, du Bataillon des Tirailleurs montagnards du Sud-Annam (26 février 1941).

COCHINCHINE

- Mine TRAN-CUU, épouse de M. Vo-ba Dam, huyên honoraire à Buu-long (21 février 1941).

- Mme Maria Lefort née Delacroix, directrice de l'Eco-

le Catholique hindoue à Saigon (22 février 1941).

- M. POUTHET FERDINAND, sergent-chef (24 février 1941). - M. MAURICE BRAQUEHAIS, brigadier de classe exceptionnelle des Douanes (26 février 1941).

— Sœur Supérieure de la Clinique Saint-Paul, Marie Chevalier, en religion Sœur Béatrix de Jésus, à Hanoi (22 février 1941).

- M. DINH-XUAN-TIEN, des Douanes et Régies de l'Indo-

chine (23 février 1941).

— M. RAOUL GERMAIN à Haiphong (24 février 1941). — M^{mo} DANG-XUAN, mère de M. Nguyên-van-Tan, négo

ciant annamite (28 février 1941.)

LES BONNES RECETTES

Café Liegeois

Le café liégeois rafraîchissant glacé se sert dans des coupes à champagne.

Pour 12 personnes. - Trois verres de lait, 3 verres de crème double très fraîche, 3 verres crème simple fouettée, 3 verres moka concentré, 24 morceaux de sucre.

Mélanger au lait bouillant les 3 verres de crème double, le moka, le sucre et le parfum qui peut être une pincée de cannelle ou du cognac. Laisser refroidir, puis glacer.

Fouetter la crème simple, la sucrer à volonté, la vaniller et la glacer à part.

Tout à fait au dernier moment, garnir les coupes de café-crème glacé et dresser sur le sommet de chacun la Chautilly très soufflée en dôme.

Le massepain de l'Agenais

(A servir avec une crème jatte) Pour 6 personnes : un moule à charlotte de 20 cm. de diamètre, 6 œufs, 6 cuillerées à soupe de farine, 6 cuillerées à soupe de sucre, une cuillerée à café de vanille en poudre, 10 gr. de beurre pour le moule.

Dans une terrine de grès, mettre les jaunes, puis la farine et le sucre mélangés à la vanille. Bien travailler le mélange. Battre les blancs assaisonnés d'une pincée de sel fin en neige dure.

Beurrer grassement le moule. Mélanger légèrement la

mousse de blancs à la pâte et la verser dans le moule sans la tasser.

Chauffer le four à l'avance, puis laisser tomber un peu le feu et cuire longuement le gâteau à four doux environ 30 minutes.

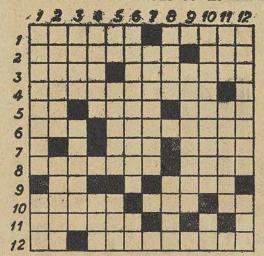
Flamiche aux poireaux

La flamiche est une espèce de tarte aux poireaux qui constitue une entrée délicieuse.

Pour 6 personnes: 12 poireaux bien blancs auxquels on ne laisse qu'un quart de leur vert et coupés en quatre dans le sens de la longueur. Les blanchir puis les cuire à l'eau bouillante salée et les égoutter à fond. Dans une casserole faire un roux blanc avec 30 gt. de buerre, une bonne cuillerée de farine et l'eau de cuisson ; ajouter les poireaux, du sel, une pincée de poivre et bien amalgamer le tout en ajoutant deux à trois cuillerées de crème fraîche et un jaune d'œuf.

Faire une pâte feuilletée, garnir de pâte une tourtière préalablement beurrée, la pâte débordant la tourtière. Etendre la farce de poireaux tiède sur la pâte. Couper un rond de pâte et le placer en couvercle sur lequel on rabat les bords de la pâte débordant la tourtière en les roulant légèrement et en les pinçant tous les centimètres. Mouiller avec un peu de lait qui dorera au four et cuire à four chaud pendant 40 minutes. Servir très

MOTS CROISÉS Nº 21



Horizontalement.

- 1. Au Japon, symbolise la femme Donne certaines couleurs.
- 2. Officiers du palais du sultan Corne.
- 3. Région montagneuse d'Afrique Fanfarons.
- 4. Dans le Puy-de-Dôme.
- 5. Lettre grecque Borne On les emploie pour s'éclairer.
- 6. Logement Attires.
- Dix Anglais Adam et Eve l'ont connu.
 Emportons C'est l'ancienne Ambracie.
- 9. Adjectif Dessins.
- 10. Quantité de trame, d'une lisière à l'autre Fondée par les Romains en 123 Av. J.-C. - Préposition.
- 11. Rivière de Sibérie.
- 12. Règle double Ravagèrent

Verticalement.

- 1. Bouillir doucement dans sa sauce Convenu.
- 2. Celui-là Coin d'une basse-voile.
- 3. Peintre français (1846-1919) Pâle.
- 4. Rivière d'Italie Jadis célèbre par son commerce.
- 5. Pronom Musé de l'élegie Seconde pièce du thorax des insectes.
- 6. Action de polir un ouvrage Répété, représente le rire.
- 7. Ramons.
- 8. Provient de Tourne.
- 9. Plumes de l'extrémité des ailes des oiseaux de proie.
- 10. Corps solide qui a vingt faces Note.
- 11. Bruit rythmé Monche.
- 12. Anneaux de cordage Mot enfantin Confus.

Solution des mots croisés n° 20



des their morie des their mori



PRES DE LA PLACE NEYRET (PASSAGE A NIVEAU) Tél.141 et 218

LOTERIE INDOCHINOISE



TR.TANLOC